

FICHES SIGNALÉTIQUES / FICHE **TECHNIQUE SANTÉ-SECURITE**

Date d'émission 21-janv.-2016

Date de révision 21-janv.-2016

Numéro de révision 0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit SGH

Nom du produit Lith-Ease White Lithium Grease- WL-8

Autres movens d'identification

WL-8 Code du Produit

Graisse blanche au lithium Lith-Ease **Synonymes**

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée LITH-EASE est une graisse blanche au lithium polyvalente de haute qualité pour une

> utilisation automobile, marine, agricole et domestique, ainsi que dans les ateliers. Il s'agit d'un lubrifiant longue durée avec une excellente résistance à l'eau et à la chaleur, qui offre une protection contre la rouille et la corrosion, ainsi qu'une résistance élevée de pellicule. Ne fondra pas, ni ne gèlera, ne gommera ou ne s'écoulera. Offre un rendement supérieur

dans toutes les conditions météo et à toutes les températures.

Utilisations déconseillées Aucun renseignement disponible

Renseignements sur le distributeur

Adresse Fournisseur

AGS Company P.O. Box 729 Muskegon, MI 49443

TEL: 800-253-0403

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence 800-255-3924

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Sensibilisation de la peau Catégorie 1

Élements du SGH pour les étiquetes, incluant les énoncés préventifs

Aperçu des urgences

Mention d'avertissement

Avertissement

Déclarations sur les risques

Peut causer une réaction allergique cutanée



Aspect Blanc.

État physique Solide (comprimé).

Odeur Pétrole.

Déclarations sur la sécurité

Prévention

- Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- · Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail
- · Porter des gants de protection

Conseils généraux

Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires concernant l'administration des antidotes sur cette étiquette)

Peau

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon
- En cas d'irritation de la peau ou d'urticaire: Demander un conseil médical/des soins
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser

Entreposage

• aucune

Élimination

• Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets

Danger non classé ailleurs (DNCA)

Sans objet.

Autres informations

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

92.6 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Synonymes

Graisse blanche au lithium Lith-Ease

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	Secret industriel
Oxyde de zinc	1314-13-2	3 -7	*
Titane (dioxyde de)	13463-67-7	1-5	*

^{*}Le pourcentage (concentration) exact de composition est retenu comme un secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures requises pour les premiers secours

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant Contact avec les yeux

> plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, obtenir une attention

médicale.

Laver la peau avec de l'eau et du savon. Peut provoguer une allergie cutanée. En cas Contact avec la peau

d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Inhalation Amener la victime à l'air libre.

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ingestion

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes/effets les plus

importants

Pas d'information disponible.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Movens d'extinction

inappropriés

Pas d'information disponible.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à un choc mécanique Sensibilité à une décharge statique

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Aucune.

Aucune.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter

le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement

protection de l'environnement

Déversements - Précautions pour la Éviter le rejet dans l'environnement. Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets. Recueillir le produit répandu. Voir la section 12 pour

d'autres informations écologiques.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Ramasser et mettre dans des contenants proprement étiquetés. Méthodes de nettoyage

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Manipulation A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Entreposage Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives au sujet de l'exposition

Sécurité intégrée appropriée

Mesures d'ordre technique Douches

Points de lavage des yeux Systèmes d'aération

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Aucun nécessaire pour une utilisation par le consommateur. Risque de contact, usure :

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps Aucun nécessaire pour une utilisation par le consommateur. Contact répété ou prolongé :

Des gants doivent être portés.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation est observée, un appareil de

protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA doit être porté. Un appareil respiratoire à pression positive et à adduction d'air peut être exigé pour des concentrations élevées du contaminant en suspension dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie en

conformité avec les réglementations locales actuelles.

Mesures d'hygiène A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physiqueSolide (comprimé).AspectBlanc.OdeurPétrole.Seuil de l'odeurPas d'information disponible.

Propriété Valeurs Remarques/ - Méthode рΗ Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Point/intervalle de fusion Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Point/intervalle d'ébullition Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Point d'éclair Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Taux d'évaporation donnée non disponible Aucun à notre connaissance Inflammabilité (solide, gaz) Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Limites d'inflammabilité dans l'air

limite supérieure d'inflammabilité
limite inférieure d'inflammabilité
Donnée non disponible
Pression de vapeur
Densité gazeuse
Donnée non disponible
Donnée non disponible
Aucun à notre connaissance
Aucun à notre connaissance

Densité0.9Aucun à notre connaissanceSolubilité dans l'eauInsoluble dans l'eau.Aucun à notre connaissance

Solubilité dans d'autres solvants Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Coefficient de partage donnée non disponible Aucun à notre connaissance

(n-octanol/eau)

Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Viscosité

Donnée non disponible
Donnée non disponible
Donnée non disponible

Donnée non disponible

Donnée non disponible

Donnée non disponible

Aucun à notre connaissance

Aucun à notre connaissance

Aucun à notre connaissance

Indice d'inflammabilité Non Inflammable

Propriétés explosivesDonnée non disponiblePropriétés comburantesDonnée non disponible

Autres informations

Teneur (%) en COV (composés

organiques volatils)

donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

donnée non disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Néant dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Informations sur le produit Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit

Inhalation Les vapeurs peuvent irriter la gorge et le système respiratoire.

Contact avec les yeux Peut provoquer une irritation temporaire des yeux.

Contact avec la peau Basé sur les composants : Peut causer une réaction allergique cutanée.

Ingestion If n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Titane (dioxyde de)	> 10000 mg/kg (Rat)	-	> 6820 mg/m ³

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Pas d'information disponible

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques à la suite d'expositions de courte et de longue durées

Sensibilisation effets mutagènes Cancérogénicité Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Pas d'information disponible.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des ingrédients comme cancérogènes. Ce produit contient du dioxyde de titane qui est classé comme un carcinogène 2B par le CIRC selon des études en laboratoire où des animaux ont été exposés à de la poussière de dioxyde de titane. Il ne s'agit pas d'une voie d'exposition pertinente pour ce produit puisqu'il s'agit d'une pâte avec une très faible possibilité de produire de la poussière.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Titane (dioxyde de)		Group 2B		X

Toxicité pour la reproduction Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique) Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition répétée)

Pas d'information disponible. Pas d'information disponible.

Pas d'information disponible.

Pas d'information disponible.

Mesures numériques de toxicité - Produit

Toxicité aiguë inconnue 92.6 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Risque d'aspiration

L'impact sur l'environnement de ce produit n'a pas été complètement étudié.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	icité pour les poissons Toxicité pour les microorganismes	
Oxyde de zinc	Selenastrum capricornutum	Oncorhynchus mykiss		Daphnia magna
1314-13-2	72-hour EC50: 0.14 mg/l	96-hour LC50: 0.14 mg/l		48-hour EC50: 0.07 mg/l

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation Pas d'information disponible.

<u>Autres effets néfastes</u> Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements

fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements

fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

ICAO Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG/IMO Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

<u>Légende</u>

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques) LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des

Etats-Unis

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37:

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil %
Oxyde de zinc	1314-13-2	5	1.0

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Risque aigu pour la santé

Risque chronique pour la santé

Non
Risque d'incendie

Risque d'échappement soudain de la pression

Non

Danger de réaction

Oui

Non

Non

Non

Non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42):

Nom Chimique	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
Oxyde de zinc		X		

CERCLA

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Nom Chimique	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
Titane (dioxyde de)	13463-67-7	Carcinogen

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Oxyde de zinc	X	X	Χ		

États-Unis Informations sur les

étiquettes EPA

Numéro d'homologation des

Sans objet

pesticides de l'EPA

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA Danger pour la santé 1 Inflammabilité 0 Instabilité 0 Dangers

Danger pour la sante i finialimabilité 0 finistabilité 0 de des la chimie

physico-chimiques -

<u>HMIS</u> Danger pour la santé 1 Inflammabilité 0 Danger physique 0 Précautions

individuelles X

Préparé par Bonne gestion des produits

23 British American Blvd.

Latham, NY 12110 1 800 572-6501

Date d'émission21-janv.-2016Date de révision21-janv.-2016Note sur la révisionLibération initiale.

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité